

Discordance des temps

Christophe Charle

Discordance des temps

*Une brève histoire
de la modernité*

EKHO

Maquette de couverture : Delphine Dupuy

Illustration de couverture : © Honoré Daumier,
Nadar élevant la Photographie à la hauteur de l'Art, 1862

© Armand Colin, Paris, 2011

Dunod, 2022 pour la présente édition.

Dunod Éditeur, 11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-082555-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

DU MÊME AUTEUR

Histoire des élites

Les hauts fonctionnaires en France au XIX^e siècle, Paris, Gallimard, 1980; *Les professeurs de la Faculté des lettres de Paris*, dictionnaire biographique, volume 1 (1809-1908), Paris, Éditions du CNRS-INRP, 1985; *Les professeurs de la Faculté des lettres de Paris*, dictionnaire biographique, volume 2 (1909-1939), Paris, Éditions du CNRS-INRP, 1986; *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, 2^e édition revue et augmentée, 2006; *Les professeurs du Collège de France*, dictionnaire biographique (1901-1939), Paris, Éditions du CNRS-INRP, 1988 (en collaboration avec Eva Telkes); *Les professeurs de la Faculté des sciences de Paris*, dictionnaire biographique (1901-1939), Paris, Éditions du CNRS-INRP, 1989 (en collaboration avec Eva Telkes).

Histoire des sociétés impériales

Histoire sociale de la France au XIX^e siècle, Paris, Éditions du Seuil, 1991; 3^e édition augmentée, 2001 (traduit en anglais); *La crise des sociétés impériales (1900-1940), essai d'histoire sociale comparée de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 2^e édition, 2008.

Éditeur d'*Histoire sociale, histoire globale?*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1993.

Éditeur avec J. Lalouette, M. Pigenet et A.-M. Sohn, *La France démocratique, mélanges en l'honneur de Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

Éditeur avec J. Vincent, *La Société civile. Savoirs, enjeux et acteurs en France et en Grande-Bretagne 1780-1914*, Rennes, PUR, 2011.

Histoire des intellectuels

La crise littéraire à l'époque du naturalisme, roman, théâtre, politique, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1979; *Naissance des « intellectuels » (1880-1900)*, Paris, Éditions de Minuit, 1990 (traduit en japonais et en espagnol); *Les intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, essai d'histoire comparée, Paris, Éditions du Seuil, 1996; 2^e édition augmentée, coll. « Points », 2001 (traduit en allemand, italien, espagnol, tchèque, bulgare, roumain); *Paris fin de siècle, culture et politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1998 (traduit en tchèque); *Intelektualy vo Frantsii (vtoraya polovina XIXvek)*, Moscou, Novye Isdatel'stvo, 2005 (*Les intellectuels en France, deuxième moitié du XIX^e siècle*); *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

Éditeur avec J. Vincent et J. Winter, *Anglo-French Attitudes. British and French Intellectuals since the 18th Century*, Manchester, Manchester U.P., 2007.

Homo historicus, réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales, Paris, Armand Colin, 2013; Dir. avec J. Lalouette, *Maurice Agulhon aux carrefours de l'histoire vagabonde*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017; Dir. avec L. Jeanpierre, *La vie intellectuelle en France des lendemains*

de la Révolution à nos jours, Paris, Le Seuil, 2016, 2 vol. rééd « Points », 3 volumes, 2019.

Histoire des universités

La République des universitaires 1870-1940, Paris, Éditions du Seuil, 1994.

Histoire des universités, Paris, PUF, 1994, coll. « Que sais-je? », avec Jacques Verger, 2^e éd. 2007 (traduit en coréen, brésilien, roumain, turc).

Éditeur avec R. Ferré, *Le personnel de l'enseignement supérieur en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1985; Éditeur (avec Edwin Keiner et Jürgen Schriewer), *Sozialer Raum und akademische Kulturen. Studien zur europäischen Hochschullandschaft im 19. und 20. Jahrhundert/À la recherche de l'espace universitaire européen. Études sur l'enseignement supérieur aux XIX^e et XX^e siècles*, Francfort, Peter Lang, 1993; Éditeur avec J. Schriewer et P. Wagner, *Transnational Intellectual Networks, Forms of Academic Knowledge and the Cultural Logics of Nations*, Francfort, New York, Campus, 2004 (traduit en espagnol); Éditeur avec Charles Soulié, *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007.

Histoire des universités XII^e-XXI^e siècle, avec J. Verger, « Quadrige », Paris, PUF, 2012; Avec Ph. Boutry et M.C. Luce, *L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cinquante ans entre utopie et réalités 1971-2021*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021; éditeur avec Charles Soulié, *La Dérégulation universitaire. La construction étatisée des « marchés » des études supérieures dans le monde*, Paris, Syllepse, Saint Joseph (Québec), M éditeur, 2015.

Capitales culturelles

Dir. avec Daniel Roche, *Capitales culturelles, capitales symboliques, Paris et les expériences européennes XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

Éditeur de *Capitales européennes et rayonnement culturel XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2004.

Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne (1860-1914), Paris, Albin Michel, 2008 (traduction à paraître en brésilien et en allemand).

Éditeur de *Le temps des capitales culturelles XVIII^e-XX^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

Paris, «*capitales*» des XIX^e siècles, Paris, Points Seuil, 2021.

Histoire de l'Europe

La Dérégulation culturelle, essai d'histoire des cultures en Europe, Paris, PUF, 2015 ; Dir. avec D. Roche et al., *L'Europe, encyclopédie historique*, Arles, Actes Sud, 2018 ; Éd. avec H.J. Lüsebrink et Y.G. Mix, *La Transculturalité des espaces nationaux en Europe (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Traductions, transferts culturels et instances de médiation, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017.

REMERCIEMENTS

CE LIVRE A BÉNÉFICIÉ DES LECTURES ou des conseils de nombreux amis ou collègues que je tiens à remercier au seuil de l'ouvrage : en premier lieu Daniel Roche, Julien Vincent et Olivier Wieviorka, lecteurs d'une première version encore imparfaite et conseillers précieux dans leurs larges domaines de compétence pour l'améliorer ; Béatrice Joyeux-Prunel (ENS Ulm) pour le chapitre 7 et Laurent Jeanpierre (Paris 8) pour de nombreux aspects d'histoire intellectuelle ou débats théoriques ; Maïté Bouyssy (Paris 1) a testé avec moi certaines analyses auprès des jeunes générations et a mis à ma disposition son érudition insurpassable sur le premier XIX^e siècle.

J'ai profité aussi des commentaires des auditeurs de certaines conférences où furent présentées en France ou à l'étranger des chapitres du futur livre : Myriam Bienenstock (Tours), Stefan Collini (Cambridge), Angelo d'Orsi (Turin), Michel Espagne (Paris), Anita Guerreau-Jalabert (École des Chartes), Hartmut Kaelble (Berlin), Maria Malatesta (Bologne), Antonio Niño (Madrid), Gisèle Sapiro (Paris), Carlotta Sorba (Padoue), Hugues Tertrais (Paris 1 et Shanghai).

Merci enfin à Corinne Ergasse, éditrice exemplaire qui a bien voulu accueillir cet ouvrage «étrange» dans

ses collections, et à l'Institut universitaire de France qui m'a donné le temps supplémentaire nécessaire pour le terminer...

SOMMAIRE

Du même auteur.....	5
Remerciements.....	9
Introduction. La modernité, une idée neuve en Europe?.....	15

Première partie

LA PREMIÈRE MODERNITÉ (VERS 1830-VERS 1850)

Chapitre 1. Le moment 1830.....	39
Chapitre 2. Penser l'avenir, les utopies.....	69
Chapitre 3. Paris, capitale de la discordance des temps	103
Chapitre 4. 1848 : concordance des peuples?	137

Deuxième partie
LA MODERNITÉ CLASSIQUE
(1850-1890)

Chapitre 5. Le temps des modernisateurs (1850-1870)	189
Chapitre 6. Le libre-échange, promesse d'un avenir de paix?	221
Chapitre 7. Peinture, littérature et modernité (1855-1885)	245
Chapitre 8. Science, littérature et discours de la modernité.....	297
Chapitre 9. Accéder à la modernité (1850-1914)	347
Chapitre 10. Projet républicain et modernité.....	389

Troisième partie
MODERNITÉ, ANTIMODERNITÉ
ET MODERNISME

Chapitre 11. Penser le xx^e siècle de l'esprit fin de siècle aux utopies début de siècle.....	427
Chapitre 12. Nouveaux mondes	469

Chapitre 13. Vers l'homme nouveau ?	499
Postface. « La modernité dure longtemps »	537
Notes	567
Bibliographie.....	651
Index des noms de personnes	653
Table des tableaux et figures	665
Dans la même collection	669

INTRODUCTION

LA MODERNITÉ, UNE IDÉE NEUVE EN EUROPE ?

MODERNITÉ EST UN MOT SI EMPLOYÉ AUJOURD'HUI que ses significations varient à l'infini, du plus trivial au plus sophistiqué. Ces variations, révélatrices de l'air du temps, oscillent entre l'affirmation du caractère indispensable et incontournable de la notion et sa remise en question radicale depuis le développement du débat autour de la « postmodernité » ou des paradoxes et impasses de la modernité. Pour sortir de ces apories, il convient de revenir aux racines historiques de la notion. Apparu à un moment précis, ce néologisme entendait rendre compte d'un changement de perception du rapport au temps ressenti tout particulièrement par un certain nombre d'écrivains, de penseurs, d'artistes. Son succès grandissant, bien au-delà de ce cercle initial, manifeste la profondeur et la généralisation de cette perception du changement historique que la nouvelle formule permettait de pointer. C'est le lien entre ce changement et sa perception (ou souvent son absence selon les lieux, les milieux et les moments) que l'on voudrait explorer dans cet essai en croisant l'histoire des idées, l'histoire culturelle, l'histoire des représentations, l'histoire sociale voire, plus globalement, toutes les formes d'histoire où il a pu faire sens et débat.

Fille du XIX^e siècle, la notion de modernité cherche d'abord à penser cette époque en tant que siècle à part. C'est le premier siècle en effet à être défini par ses contemporains par un ordinal, à la différence d'autres auxquels les générations suivantes ont attribué plutôt un adjectif ou un substantif privilégié (« Renaissance », « Grand Siècle », « siècle des Lumières »)¹. Balzac l'emploie dès 1822, mais c'est Baudelaire qui en propose, en 1859, le meilleur repérage préalable :

« La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable. Il y a eu une modernité pour chaque peintre ancien. »²

D'abord destinée, comme dans cette citation, à exprimer la nouvelle historicité de l'art, la notion de « modernité » a été étendue de proche en proche, si bien que sa genèse et ses fonctions variables doivent être étudiées dans le temps long et l'espace social global. Ainsi élargie, elle engage en effet une nouvelle perception et conception du temps historique. Après avoir ébranlé ce qui était jusque-là censé défier l'histoire (l'art), elle a concerné peu ou prou tous les autres domaines. Comprendre cette généralisation de la « discordance des temps » comme nouveau régime d'historicité, implique de reconstituer une histoire des représentations sociales et du rapport des hommes et des femmes à leur époque.

Toute histoire du XIX^e siècle et d'une partie du XX^e siècle revient ainsi, souvent par inadvertance, à écrire une histoire de la modernité. Mais au lieu de l'esquisser en creux et involontairement, comme d'ordinaire, on va tenter ici de l'affronter globalement pour répondre aux questions essentielles : comment les hommes et les femmes de ces

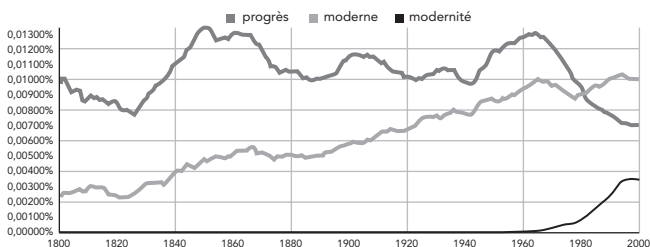


Figure 1. Variation de la présence de « moderne », « modernité », « progrès » dans la production imprimée numérisée de langue française sur Google books

siècles ont-ils pensé leur rapport à l’avenir, au présent et donc au passé ? Comment ont-ils mesuré leur différence par rapport aux siècles passés et surtout à venir puisque – et c’est l’une des fonctions de cette notion – écrivains, penseurs, savants et artistes ont aussi voulu résolument penser l’avenir, ce que leurs prédécesseurs des autres siècles (hormis au XVIII^e siècle) ont le plus souvent évité, parce que dominait très largement la vision chrétienne et théologique de la Chute et de la Rédemption³.

Limites chronologiques

Jusqu’ici nous avons utilisé « XIX^e siècle » comme si l’unité de ce siècle était évidente en fonction de bornes chronologiques abstraites et fixes. En fait, déterminer ces limites est une autre manière de poser la question de la modernité. Définir le XIX^e siècle selon telle ou telle date conventionnelle, entreprise toujours en partie arbitraire, revient donc à marquer ce qu’il apporte de spécifique dans l’ordre du temps historique, quelle est sa contribution à la rupture d’un ordre jusque-là admis.

Si nous définissons la modernité et le XIX^e siècle d'abord par la rupture, il faut s'interroger sur leurs rapports à la Révolution française, la cassure initiale par excellence. De fait, la Révolution (passée, présente ou à venir), en un sens plus large que le seul événement initial qui porte ce nom, sera constamment présente à l'arrière-plan de l'enquête. Pendant une bonne partie du XIX^e siècle, écrivains, philosophes, réformateurs sociaux et hommes politiques ont réfléchi sur la révolution au sens général et sur la Révolution française et sa signification en particulier. Qu'ils y soient ou non favorables, ils débattent en permanence sur ses effets et sa signification : représente-t-elle ou non une rupture réelle ou seulement apparente de l'histoire ? Quel est son degré d'universalité européenne et même mondiale ? N'est-elle qu'une particularité française ? Dans le premier cas, la modernité promet de nouvelles révolutions si la dynamique antérieure, enclenchée par 1789, et ses suites sont tenues pour durables. Ainsi s'explique que, dans toute une série de domaines, la métaphore révolutionnaire soit peu à peu mobilisée, ce qui aurait été impensable sans l'ombre portée de la décennie 1790 : « révolution artistique », « révolution scientifique », « révolution industrielle », autant de dérivés nés de cette perception du XIX^e siècle comme siècle de la Révolution, à la fois fils de la Révolution française et voué, par cet héritage, à de nouvelles révolutions qui la prolongent dans l'espace social comme dans l'espace géographique, dans l'ordre des choses comme dans l'ordre symbolique.

Ce rapport de filiation à la Révolution justifie d'entamer notre enquête autour de 1830. Par définition, le régime de la Restauration (1814-1830) fait comme si non seulement la Révolution n'existait plus, mais avait

été en partie effacée ou n'avait été qu'un dérapage malheureux dont il fallait gommer les effets pour n'en garder que le minimum : les élections très contrôlées et réservées à une mince catégorie de propriétaires, la presse plus ou moins libre, l'égalité civile, les biens nationaux. En même temps, ce régime a essayé de renouer partiellement avec l'Ancien Régime, tenté de rétablir le lustre de la noblesse, l'importance de la Cour, le culte sacré du monarque avec la résurrection du sacre de Reims par Charles X en 1825. Avec la révolution de fin juillet 1830, Paris, puis la France et quelques cantons de l'Europe renouent d'un coup avec tout l'héritage révolutionnaire qu'on voulait oublier. Pour l'aile la plus avancée du mouvement (bonapartistes et républicains notamment), il s'agit de reprendre son héritage le plus radical, de relancer aussi une nouvelle dynamique historique européenne, un temps entravée, par l'accident de la défaite et de la chute de Napoléon. 1830 rétablit la continuité interrompue depuis la chute de Napoléon qui, lui, ne pouvait renier sa filiation révolutionnaire en dépit de ses options conservatrices dans certains domaines⁴.

Arrêter cette brève histoire de la modernité dans les années 1930 peut sembler en revanche plus arbitraire. Le débat sur la modernité ne renaît-il pas tout au long du xx^e siècle et, autant qu'on puisse déjà en juger, du xxi^e siècle ? Les années 1930 voient se manifester toutefois de nouvelles discordances des temps, des « révolutions » d'un type nouveau qui proposent d'autres modernités que celles directement issues de l'héritage de la Révolution française et du xix^e siècle libéral. La Révolution russe et surtout l'avènement du stalinisme, les régimes fasciste et nazi, le début des révoltes anticoloniales, notamment

en Asie, le *New Deal* américain, les nouvelles avant-gardes ou percées scientifiques qui ébranlent la modernité artistique du XIX^e siècle ou le positivisme scientifique, constituent autant de ruptures qui réorientent significativement la marche du temps lancée un siècle plus tôt. Elles introduisent un rapport malheureux à l'historicité, caractéristique du XX^e siècle, dans lequel nous nous débattons toujours, ces autres révolutions n'ayant pas non plus tenu leurs promesses, c'est le moins qu'on puisse dire. À l'échelle du monde, ces ruptures hétérogènes éclipsent aussi largement la Révolution française en tant que référence des autres révolutions du XX^e siècle, même si les bolcheviks revendiquaient une partie de l'héritage jacobin et de la Terreur et si, à l'inverse, fascistes et nazis prétendaient définitivement effacer l'héritage des Lumières.

Cette frontière aval peut se justifier aussi par rapport à notre lecture révolutionnaire du XIX^e siècle. Avec le déclenchement de la guerre européenne en 1914 après l'attentat de Sarajevo, presque tous les peuples (y compris l'Amérique et une partie de l'Asie et de l'Afrique, *via* les empires coloniaux) renouent, après un siècle de guerres limitées en Europe, avec une grande phase guerrière analogue, toutes proportions gardées, à celle qui avait accompagné la Révolution française et bouleversé l'ordre international des monarchies d'ancien régime. La modernité spécifique du XX^e siècle se redéfinit à partir de cette rupture que j'ai proposé d'appeler ailleurs la « crise des sociétés impériales ». Elle contribue à globaliser un peu plus (vers l'Asie, l'Afrique, les Amériques), le régime historique de la modernité bien au-delà du noyau originel français et ouest-européen et fait perdre à l'Europe occidentale son rôle moteur acquis dans les quatre siècles précédents⁵.

Avec ces deux délimitations, on voit aussi comment cette lecture du XIX^e siècle, en fonction de l'héritage révolutionnaire et de la modernité, implique, de part en part, la notion conjointe de discordance des temps. Toute révolution en tant qu'accélération du temps historique met en évidence un divorce dramatique entre le nouveau pouvoir et ceux qui n'adhèrent pas à ce mouvement, ceux qui s'y opposent, ceux qui, éloignés, n'y participent pas ou ne le connaissent même pas. Placée au centre de l'épisode révolutionnaire, la France a été douloureusement déchirée par ces décalages pendant la décennie 1789-1799 et bien au-delà (mouvements contre-révolutionnaires, dissidences de certains groupes hostiles au radicalisme parisien, lutte contre l'Église, émigration, etc.). À chaque nouvel épisode révolutionnaire (1830-1848-1870-1871), ces antagonismes renaissent puisque les insurrections commencent en général dans la capitale ou quelques villes phares dans une nation restée largement rurale, peu au fait des enjeux centraux, d'où des reflux aux élections prévues pour légitimer la rupture ou lors d'épisodes répressifs qui entendent arrêter le processus de radicalisation parisien (élections d'avril 1848, de février 1871, répression des journées de juin 1848 et de la Commune).

Cette discordance n'est nullement limitée à la France. Elle englobe de plus en plus largement l'Europe et, en fin de période, la quasi-totalité du monde. C'est pourquoi on esquissera, de temps à autre, des comparaisons soit avec des pays qui suivent l'exemple français (mais là aussi avec des résultats très variés et décalés socialement et spatialement), soit avec les lectures que les Français proposent d'événements ou de transformations se déroulant

dans d'autres pays qui les affectent ou remettent en cause leur certitude d'incarner, à eux seuls, le mouvement de l'histoire. Il est significatif, par exemple, que ce soient des économistes français, Jean-Baptiste Say puis Adolphe Blanqui, qui, face à la transformation économique précoce survenue en Angleterre, aient inventé la notion de «révolution industrielle», par analogie avec la révolution sociale et politique des Français⁶. Les observateurs anglais, eux, interprétaient différemment cette nouvelle société industrielle. Ils la considéraient comme une conséquence heureuse de leur option pour le libéralisme, de leur avance technique, ou du fait qu'ils appartiendraient à une nation élue préservée des invasions et des révolutions sociales depuis plusieurs siècles (ce qu'on appellera l'interprétation «whig» de l'histoire⁷).

L'émergence de l'idée de modernité

Après beaucoup d'autres, nous avons déjà rappelé que Baudelaire détenait une incontestable primauté dans l'emploi, dès 1859, du terme de «modernité» pour caractériser la nouvelle fonction de la peinture à partir de l'exemple du peintre Constantin Guys (né en 1802). Pourquoi faut-il donc pourtant rechercher l'émergence de l'idée de modernité avant même qu'elle ait été baptisée officiellement par l'auteur des *Fleurs du Mal*? Ce décalage entre un phénomène historique et sa dénomination est des plus classiques. L'invention de mots nouveaux retarde en général sur les réalités qu'ils entendent désigner. Pour percevoir la rupture et la nécessité de nouveaux concepts pour la penser, les contemporains ont besoin d'un certain recul. Surtout le vocabulaire social, politique et intellectuel dispose toujours de plusieurs notions concurrentes

qui se recouvrent plus ou moins. Elles permettent des glissements et des approximations avant que ne s'opère une réorganisation conceptuelle plus rigoureuse autour du néologisme qui fixera le nouveau cadre. Un bref rappel de sémantique historique va permettre de voir émerger progressivement la notion de modernité et sa fonction propre face aux vocables antérieurs.

Pour comprendre la fonction nouvelle de ce néologisme, il faut partir de sa racine, l'adjectif moderne.

La notion de moderne

Très ancien, l'adjectif latin *modernus* naît, d'après le *Thesaurus linguae latinae* de 1531 d'Henri Estienne, dès la basse latinité à la fin du v^e siècle : « Il signifie le temps présent ou à peine passé, ou tout près d'advenir. » Cet adjectif n'existait pas dans le latin classique et correspond significativement à la période de transition entre l'Antiquité, en train de disparaître avec l'arrivée des Barbares, et au moment d'intégration de la culture classique héritée dans la culture chrétienne. Au xi^e siècle est forgé le substantif dérivé *modernitas* (âge moderne) qui désigne tantôt le début, tantôt l'époque présente⁸ ; au pluriel, le mot était synonyme de « nouveautés ». Au Moyen Âge, on est moderne par rapport à l'Ancien Testament, par rapport aux païens qui n'ont pas connu l'Évangile, et par rapport à l'Église primitive. Mais la notion s'étend bientôt à tous les domaines de la culture. En poésie, en histoire, en géographie, en droit et dans les querelles théologiques, à partir du xii^e siècle, s'opposent déjà les anciens aux modernes⁹. Au xiv^e siècle, la réforme religieuse dans les pays rhénans prend le nom de *devotio moderna*. C'est aussi au moment de la naissance de l'humanisme que le mot est naturalisé

en français au cours des XIV^e-XV^e siècles, sans prendre pour autant un sens nouveau. Pourtant, pour nous, c'est bien le début de l'époque moderne. En fait les personnages qui incarnent, à nos yeux, cet âge moderne (Rabelais, Kepler, Montaigne) ne l'utilisent guère et ne se définissent pas par ce terme. Leur rapport au temps reste des plus traditionnels et la nouveauté n'est pas une valeur en soi, ainsi chez Du Bellay. Ceci s'explique par le rapport particulier de révérence à l'Antiquité qui caractérise les tenants de l'humanisme et de la Renaissance¹⁰.

L'affirmation du goût moderne

La première inflexion dans un sens valorisant du mot moderne n'apparaît donc qu'un siècle plus tard, avec la « querelle des anciens et des modernes », au XVII^e siècle¹¹. La plus connue est celle lancée par Charles Perrault le 27 janvier 1687, jour où il lit son poème *Le Siècle de Louis le Grand* à ses confrères de l'Académie française. Les années suivantes, l'auteur des célèbres *Contes* publie le *Parallèle des Anciens et des Modernes (les arts et les sciences)* suivi de deux autres volumes consacrés à l'éloquence (1690) et à la poésie (1692). Il y rejette la supériorité des auteurs anciens sur les auteurs modernes, encore défendue par nombre d'hommes de lettres.

Mais, bien avant ce panégyrique intéressé et courtisan du « siècle de Louis XIV », d'autres querelles, au sein du théâtre, avaient rejeté ce complexe d'infériorité traditionnel des auteurs récents vis-à-vis de leurs prédécesseurs antiques. Le premier exemple en est fourni par la querelle du *Cid* (1636-1637). Le succès public de la pièce est une marque de supériorité de l'œuvre qui l'emporte, selon ses défenseurs, sur les arguments des « doctes ». Ces savants

lettrés n'en avaient cure et reprochaient à Corneille de ne pas avoir respecté les règles de la tragédie dans leur pureté. Pour la première fois, le plaisir procuré collectivement au présent est brandi comme un argument contre les héritages et les règles censées assurer la valeur d'une œuvre à long terme¹². Cet idéal de communication avec le public actuel, même contre les prestiges de la tradition, explique aussi la manière dont Descartes, la même année, justifie son choix de publier en français et non en latin, langue des savants, son *Discours de la méthode* :

« Si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens.¹³ »

Dans *Le Cid*, Corneille affirmait également sa rupture avec les modèles antiques en s'inspirant d'une œuvre espagnole, *Las Mocedades del Cid*, alors que les « doctes », eux, prônaient l'imitation stricte des Latins et des Grecs ou, à la rigueur, des Italiens, plus fidèles aux Anciens. Dans sa comédie *Mélite*, l'auteur de *L'illusion comique* rejetait aussi les principes aristotéliens vouant la comédie à se moquer de personnages de basse extraction alors que, lui, mettait en scène des « honnêtes gens », de même rang que le public¹⁴. Trente ans plus tard, en 1666, Corneille contesta même la supériorité des règles anciennes qui ne sont plus appropriées au présent. Bien avant Perrault, il soutint la possibilité d'un progrès par rapport aux œuvres anciennes

« qui s'attacherait à ne marcher que sur leurs pas ferait sans doute peu de progrès et divertirait mal son auditoire¹⁵. »

À travers ces querelles théâtrales précoces, sont déjà échangés tous les arguments développés par Charles Perrault contre l'admiration exclusive de l'Antiquité. Ils seront repris également par Victor Hugo et Stendhal dans leur rupture avec les «classiques» qui remplacent, au XIX^e siècle, les Anciens comme points de référence critique. Ce n'est pas un hasard si, à deux siècles de distance, le théâtre constitue le lieu d'émergence de la conscience du moderne. C'est en effet par excellence le genre au présent et le mode de communication direct entre l'auteur et le public, à la différence du livre, dialogue à distance et remémoration du texte figé sur la page imprimée. Au XVIII^e siècle, Diderot, Rousseau, Lessing, Schiller développent, eux aussi, ces arguments pour ou contre l'adaptation du théâtre au goût contemporain et à la société nouvelle. L'art dramatique en effet met en scène de manière immédiate et flagrante la «discordance», en cas d'insuccès, ou la «concordance» des goûts, en cas de succès, entre l'auteur et son public¹⁶. À l'époque, la scène constitue un lieu de renouvellement rapide des répertoires soucieux du goût contemporain alors que les autres productions intellectuelles sont largement reproduites (si l'on excepte le genre vulgaire du roman) par la tradition scolaire et la transmission livresque des modèles rhétoriques.

De même, il faudra que les «modernes» du XVII^e siècle soient devenus des «classiques» incontestés, grâce à l'enseignement des collèges et des lycées des XVIII^e et XIX^e siècles, pour que les nouveaux modernes, les romantiques, développent un nouvel argumentaire en s'inspirant non plus de l'Espagne, comme Corneille, mais de Shakespeare comme alternative au théâtre classique français ou antique.

L'affirmation de la science moderne

Le second point d'ébranlement qui donne son sens de rupture au terme « moderne », c'est la révolution scientifique des XVI^e et XVII^e siècles. Sans doute ne touche-t-elle qu'un public beaucoup plus étroit que la littérature et le théâtre. Mais ces innovations scientifiques remettent en cause le monopole idéologique de l'Église sur la conception du monde comme le montre la condamnation de Galilée. Dès la première moitié du XVII^e siècle, Bacon et Descartes soutiennent que le progrès de la science renvoie l'Antiquité à l'enfance de l'humanité, alors que les modernes, plus savants que leurs prédécesseurs, pourront bientôt être, selon le mot célèbre de Descartes, « maîtres et possesseurs de la nature ». Perrault, dans son poème *Le Siècle de Louis le Grand*, utilise d'emblée l'argument du progrès de l'astronomie et de la découverte de la circulation du sang pour affirmer sa thèse de la supériorité des modernes¹⁷. Au XVIII^e siècle, quand les découvertes des deux siècles précédents sont acceptées par l'opinion éclairée et vulgarisées par de grands écrivains (voir les textes de Voltaire sur Newton), l'idée s'installe définitivement que la science moderne dépasse, sans conteste, la science antique, que les siècles modernes sont plus « éclairés » que les anciens¹⁸. Dans le domaine littéraire et esthétique, accepter l'idée qu'on ne devait pas forcément imiter l'ancien prêtait certes à conséquence, mais se révélait beaucoup moins lourd d'implications pour l'ordre symbolique établi que l'émergence de la raison scientifique comme alternative aux vérités révélées diffusées par les Églises et inscrites *ne varietur* dans les Écritures.

Ce débat qui oppose science et religion émerge dès la fin du XVII^e siècle quand certains philologues tentent

d'appliquer des méthodes d'exégèse scientifique aux textes sacrés eux-mêmes pour en démontrer l'historicité¹⁹. Il ne va cesser de s'amplifier au cours du XVIII^e siècle, avec les Lumières et l'*Encyclopédie*, et au XIX^e siècle que certains penseurs définissent comme l'âge de la science par excellence, donc comme l'âge moderne par excellence qui récuse les derniers tabous hérités du passé.

Ce n'est pas un hasard non plus si les historiens inventent aussi à cette époque la notion de « moyen âge », connotée négativement, comme une séparation entre l'époque moderne et l'époque antique. Il s'agit de surmonter cette césure pour redonner, par la science des textes, leur vrai sens aux manuscrits corrompus par l'éloignement temporel et les destructions des temps barbares²⁰.

La révolution comme âge nouveau

Au plan conceptuel, tous les éléments sont donc en place au cours du XVIII^e siècle pour introduire un nouveau « régime d'historicité²¹ », donc passer du moderne, au sens de « temps nouveau apportant un progrès », à la modernité, processus indéfini et irréversible qui marquerait une nouvelle période de l'histoire de l'humanité tournée vers le futur. La Révolution française et les bouleversements multiples qu'elle introduit et qui se réclament de l'héritage des Lumières permettent d'établir le lien global entre ces nouvelles conceptions, jusque-là séparées, entre les divers domaines culturels et sociaux. Ce premier essai de synthèse est présent dans l'ouvrage écrit pendant la Révolution même par Condorcet (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1^{re} édition en 1794, réédition en 1822), mais aussi chez les adversaires précoces de la Révolution comme Edmund Burke (*Réflexions sur la*

Révolution de France, 1790) et Chateaubriand (*Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes considérées dans leurs rapports avec la Révolution française*)²². Qu'ils soient hostiles ou favorables au mouvement révolutionnaire, tous cherchent à comprendre l'enchaînement nécessaire entre phénomènes culturels, idéologiques, politiques et sociaux²³. Comme l'écrit Chateaubriand :

*«La Révolution française ne vient point de tel ou tel homme, de tel ou tel livre; elle vient des choses. Elle était inévitable; c'est ce que mille gens ne veulent pas se persuader. Elle provient surtout du progrès de la société à la fois vers les lumières et vers la corruption; c'est pourquoi on remarque dans la Révolution française tant d'excellents principes et de conséquences funestes.»*²⁴

En pratique, la Révolution a surtout démontré qu'en s'attachant au départ à une question limitée (le problème des impôts, donc la légitimité des privilèges fondant l'inégalité devant la taxation), les révolutionnaires, parce qu'ils sont allés jusqu'au bout dans la défense de leurs premières réformes, ont dû bouleverser tous les domaines et donc introduire un nouvel ordre à la fois économique (la suppression de toutes les corporations et entraves à la liberté économique), social (l'abolition des privilèges de naissance), politique (la constitution limitant le pouvoir du roi, puis la suppression de la royauté au profit de la république), religieux (la Constitution civile du clergé, puis la déchristianisation), éducatif (l'instruction publique), militaire (la mobilisation de toute la nation), esthétique (la peinture et la littérature de propagande, les fêtes révolutionnaires) et même quotidien (le calendrier), soit l'organisation du temps elle-même, héritée du christianisme.

Jusque-là le mot «révolution» signifiait «retour au point de départ». Il prend désormais un sens nouveau : rupture dans la temporalité, mouvement irrépressible dont l'homme perd le contrôle, comme s'il était entraîné dans un nouveau cours historique, bon gré mal gré. L'histoire est soumise à de nouvelles lois qu'il lui faut apprendre à connaître puisque les conceptions anciennes, fondées sur l'ordre immuable du temps religieux et monarchique, n'ont plus cours²⁵. Même les plus hostiles à ce nouveau régime d'historicité sont bien obligés d'essayer de le penser en des termes inédits. Ainsi Chateaubriand admet-il d'emblée le sens nouveau du terme révolution et la rupture décisive que représente son époque :

«Par le mot révolution, je n'entendrai donc, dans la suite qu'une conversion totale du gouvernement d'un peuple, soit du monarchique au républicain ou du républicain au monarchique. Ainsi tout État qui tombe par des mains étrangères, tout changement de dynastie, toute guerre civile qui n'a pas produit des altérations remarquables dans une société, tout mouvement partiel d'une nation momentanément insurgée, ne sont point pour moi des révolutions. En effet, si l'esprit des peuples ne change, qu'importe qu'ils se soient agités quelques instants dans leurs misères et que leur nom, ou celui de leur maître ait changé ?²⁶»

Dans ce passage, Chateaubriand doit reconnaître, lui l'aristocrate émigré, que la vraie révolution, la Révolution française, se distingue parce qu'elle n'affecte pas seulement l'ordre politique et social mais d'abord «l'esprit des peuples». En 1826, avec le recul, Chateaubriand élargit sensiblement son point de vue initial en développant l'image d'une spirale pour définir le cours de l'histoire issu de la Révolution :